Animagique asbl

www.animagique.be

5 place du Sablon,
5030 Sauvenière

secrétariat Animagique
Nicole Tille
0479/303.971
secretariat@animagique.be

permanent Animagique
Benjamin Gérard
0472/580.253
info@animagique.be

Protocole résumé des plaines

Cadre légal d'accueil de l'été 2020 :

- Des « bulles » sont constituées d'un maximum de 50 personnes (participants et animateurs),
- Ces groupes de vie doivent être stables au cours d'une même semaine mais peuvent varier de semaine en semaine,
- L'inscription préalable des enfants aux activités est obligatoire pour le respect des normes de sécurité sanitaire,
- L'inscription est uniquement possible à la semaine et n'est donc pas envisageable au jour le jour cette année,
- Plusieurs bulles de contact peuvent être présentes dans la même infrastructure,
- Chaque groupe de vie dispose de son local. L'accès au local est limité aux enfants et aux animateurs de ce groupe,
- Le principe des bulles de contact peut être assoupli en extérieur : les cours de récréation, bois, jardins et espaces de jeu de plein air peuvent être partagés, un même espace extérieur peut être utilisé par différentes bulles mais jamais simultanément. Si l'espace est grand, il peut accueillir deux bulles en même temps. Toutefois, les activités doivent être réalisées par bulle,
- Plusieurs groupes de vie peuvent être présents dans la même infrastructure, dans le respect des consignes,
- Un enfant ne peut se présenter à l'activité que s'il ne présente aucun signe de maladie. De plus, si l'enfant a eu de la fièvre, de la toux, le nez qui coule, des douleurs à la gorge, au cours des 7 derniers jours, il ne peut participer aux activités,
- La personne chargée d'emmener l'enfant ne doit présenter aucun symptôme du COVID-19,
- Lorsqu'il vient déposer son enfant, le parent doit respecter les mesures de distanciation physique et rester à l'extérieur du bâtiment. Le port du masque est recommandé. Un espace « Kiss & Drive » sera délimitée devant l'entrée de chaque « bulle »,
- Le temps d'échange oral avec les parents est nécessaire mais sera au maximum limité à l'essentiel,
- L'arrivée des parents se fait préférablement de manière échelonnée pour éviter l'effet goulot du moment « juste avant » le début des activités,
- Durant les repas, les enfants restent avec leur groupe de vie. Chaque groupe mangera dans son local ou à l'extérieur si le temps le permet, dans le respect des règles sanitaires,
- Lors de votre inscription, un ROI spécifique de l'accueil vous sera remis. Nous vous demandons de le lire attentivement et de remettre le talon signé lors de votre première visite.